

# PROJET EDUCATIF

**Fondé par l'abbé Charles Quentin en 1947, l'Institut Charles Quentin est un établissement privé, catholique, d'enseignement général et technologique agricole, lié à l'Etat par contrat.**

- ❖ Reconnu par le Ministère de l'Agriculture, l'Institut assume une mission de service public en collaboration avec la Région Picardie. Il répond aux 5 missions confiées par le Ministère de l'Agriculture :
  - **Assurer une formation générale, technologique et professionnelle, initiale et continue.** Ainsi, l'Institut comprend un lycée d'enseignement général et technologique agricole (de la 4<sup>ème</sup> au BTS), un centre de formation continue et d'apprentissage (formations post-bac). Les pôles de compétences de l'établissement portent sur les filières scientifiques, de l'agroenvironnement, de la forêt, de la distribution et du commerce.
  - **Contribuer à l'insertion scolaire, sociale et professionnelle des jeunes et des adultes** par l'aide à la définition d'un véritable projet professionnel et à l'orientation, par une solide préparation aux examens, par l'aide à l'insertion professionnelle et par l'éducation à la citoyenneté.
  - **Contribuer aux activités de développement d'expérimentation et de recherche appliquée** essentiellement grâce aux nombreux liens avec la profession et les organismes professionnels.
  - **Participer à l'animation et au développement des territoires ruraux** par la mise en place de partenariats et l'accueil de nombreuses manifestations dans ses locaux.
  - **Participer à des actions de coopération internationale** en favorisant les échanges, et les voyages d'élèves, d'étudiants et d'apprentis grâce à nos partenaires (l'Allemagne, l'Espagne, l'Irlande, Madagascar...)
- ❖ Sous tutelle de l'enseignement catholique diocésain, l'Institut est affilié au **CNEAP** (Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé), un réseau regroupant près de 200 établissements. L'appartenance à l'enseignement catholique l'invite, avec l'investissement de deux sœurs de la Communauté Saint Jean dans l'équipe pastorale, à :
  - servir l'homme, ouvrir à tous les élèves un chemin de croissance en humanité
  - mettre à disposition toutes les richesses du message évangélique ...
  - proposer aux jeunes chrétiens les moyens de grandir dans la Foi

Afin de développer son offre de formation, l'Institut a établi un partenariat avec la Maison Française, établissement voisin, sous tutelle des sœurs de la Sainte Croix de Jérusalem. Ce partenariat permet de proposer la préparation de la série ES du BAC, il a été étendu à la rentrée 2013, avec l'installation du collège Jacques Sevin (classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) sur le site de l'Institut. Ce transfert permet d'offrir aux familles des villages environnants un accès plus facile et aux élèves des locaux plus adaptés.

- ❖ L'établissement doté d'internats, est situé au cœur de la forêt de Compiègne, au pied du Château de Pierrefonds, dans un parc arboré de 13 ha. Les élèves, étudiants et apprentis, avec l'aide d'une équipe pédagogique disponible, étudient en effectif raisonnable, dans un esprit familial. En complément, les diverses activités sportives et culturelles proposées sont propices au bien-être.

L'Institut prend à cœur de promouvoir des valeurs non seulement chrétiennes mais aussi universelles telles que le respect, l'ouverture à l'autre, la confiance et la solidarité. Par conséquent, il accueille TOUS les élèves dans le respect des différences. Le développement de la personne est au centre des préoccupations de l'équipe éducative.

La collaboration avec les familles est indispensable. En effet, le rôle des parents est primordial : ce sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. L'Association des Parents d'Elèves participe à la vie de l'établissement aux travers des conseils (d'administration, d'établissement, de classe...), de la pastorale, des commissions, des sorties et des voyages. Des rencontres régulières, des espaces numériques et collectifs facilitent les liens entre les familles et l'établissement.

L'Institut a pour vocation d'**accompagner**, de **construire** et de faire **s'épanouir** chaque jeune afin qu'il trouve un sens à sa vie et soit acteur de celle-ci.

## **ACCOMPAGNER**

Pour identifier et réaliser son *projet personnel* en partenariat avec la famille ou le tuteur légal :

- favoriser une qualité d'écoute et un suivi personnel pour une meilleure connaissance de soi
- susciter la curiosité
- responsabiliser
- être autonome

## **CONSTRUIRE**

Pour développer son *projet personnel et professionnel*

- favoriser le goût de l'effort et le sens du travail
- encourager l'engagement
- acquérir un savoir et des méthodes de travail
- privilégier la découverte (stages, voyages, échanges...)
- s'inscrire dans la vie professionnelle et sociale
- s'ouvrir à l'international

## **S'EPANOUIR**

Pour vivre pleinement son *projet personnel*

- dans le respect des personnes, de la différence, des droits et des devoirs de chacun, de l'environnement
- dans le souci d'entraide, de solidarité et d'ouverture aux autres
- dans la découverte et l'approfondissement des valeurs humaines, chrétiennes et d'ouverture au monde en toute liberté

**Le projet personnel** contribue au développement de chaque jeune. **A l'Institut Charles Quentin**, l'équipe éducative se mobilise à sa construction le plus tôt possible : un jeune qui a un projet pourra se projeter dans l'avenir et sera plus motivé pour suivre sa formation. L'équipe s'efforce de donner ou redonner confiance par l'écoute individuelle, le soutien scolaire, le tutorat, le travail en équipe, l'aide méthodologique et l'accompagnement (établissement à échelle humaine).

L'équipe éducative favorise le goût de l'effort et le sens du travail bien fait en favorisant et en encadrant particulièrement les projets, les dossiers et les stages en entreprise : **Module d'Initiative Locale**, projet commercial, concours pédagogiques, **Projet d'Initiative** et de **Communication**, rapport de stage, dossier technologique, ....

Des rencontres professionnelles, des activités sportives et sorties culturelles, des animations pastorales, sont proposées par l'établissement afin de susciter la curiosité et l'ouverture d'esprit nécessaire au jeune pour ajuster SON PROJET et déterminer SON ORIENTATION.

L'apprentissage de l'autonomie et la prise de responsabilité progressive sont encouragés par les démarches pédagogiques, les ateliers et la participation active à la vie de l'établissement : conseil d'établissement, délégués, internat, foyer, restauration.

Le PROJET doit amener l'élève à être un acteur dans notre société où il connaît ses droits, mais aussi ses devoirs, et dont l'épanouissement personnel ne se fait pas à l'encontre de l'autre, mais avec lui.

**Accompagner et construire pour s'épanouir  
dans le dépassement et l'espérance**